

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	32
Nombre de pouvoirs	7
Votants	39

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 90

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU ET ARRETES DE LA PRESIDENTE

Séance du 14 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 novembre 2024 à 18h30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de SAINT-YRIEIX-LA-MONTAGNE, au nombre de trente-deux sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 06 novembre 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX ; Jean-Pierre LANNET ; Bernard ROUGIER ; Isabelle DUGAUD ; Jean-Luc LEGER ; Michel GOMY ; Catherine DEBAENST ; Alexis TOURADE ; Serge DURAND ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS ; Philippe COLLIN ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Nadine RAVET ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Vincent PERRIERE (suppléant de Laurence CHEVREUX) ; Pierrette LEGROS ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Roger FOUGERON ; Gérard AUMENIER ; Denis PRIOUTRET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Guy BRUNET à Valérie BERTIN ; Nadine HAGENBACH à Bernard ROUGIER ; Roger THIERRY à Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE à Stéphane DUCOURTIOUX ; Marie-Hélène FOURNET à Alain ROULET ; Philippe LEFAURE à Renée NICOUX ; Thierry LETELLIER à Benjamin SIMONS ;

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Céline COLLET-DUFAYS ; Marie-Françoise HAYEZ ; Annick BAUCULAT ; Pascal MERIGOT ; Jacques BŒUF ; Christian ARNAUD

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20241114-2024_90-DE

Madame Valarie BERTIN présente le rapport suivant.

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, la Présidente rend compte des travaux du Bureau exercés par délégation.

Ainsi, depuis le précédent conseil, les délibérations suivantes ont été prises :

- DELIBERATION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE N°2024-B-041 DU 11 SEPTEMBRE 2024 DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF POUR L'ACCUEIL D'UN SPECTACLE AU MULTI-ACCUEIL.
- DELIBERATION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE N°2024-B-042 DU 11 SEPTEMBRE 2024 DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRES DE LA REGION DE NOUVELLE AQUITAINE SUBVENTION DU TAD 2024-2025
- DELIBERATION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE N°2024-B-043 11 SEPTEMBRE 2024 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA CREUSE POUR LE POSTE D'ANIMATEUR DE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE
- DELIBERATION N° 2024-B-044 DU 16 OCTOBRE 2024 RELATIVE AU RECOURS AMIABLE D'UN LOCATAIRE ET AVENANT AU BAIL.

Information : arrêtés de la Présidente

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, la Présidente rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation :

- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-011 DU 12 SEPTEMBRE 2024 PORTANT ACTE DE FIN DE MANDAT D'UN MANDATAIRE DE LA REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUASUD, PISCINE D'AUBUSSON.
- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-012 DU 12 SEPTEMBRE 2024 PORTANT ACTE DE FIN DE MANDAT D'UN MANDATAIRE DE LA REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUASUD, PISCINE D'AUBUSSON.
- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-013 DU 12 SEPTEMBRE 2024 PORTANT ACTE DE FIN DE MANDAT D'UN MANDATAIRE DE LA REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUASUD, PISCINE D'AUBUSSON.
- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-014 DU 12 SEPTEMBRE 2024 PORTANT ACTE DE FIN DE MANDAT D'UN MANDATAIRE DE LA REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUASUD, PISCINE D'AUBUSSON.
- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-015 PORTANT ACTE DE NOMINATION D'UN MANDATAIRE DE LA REGIE DE RECETTES DU CENTRE AQUASUD, PISCINE D'AUBUSSON.
- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-016 PORTANT MODIFICATION DE L'ACTE DE NOMINATION DES REGISSEURS TITULAIRE ET SUPPLEANT DE LA REGIE DE RECENTRES DU CENTRE AQUASUD, PISCINE D'AUBUSSON.
- ARRETE DE LA PRESIDENTE N°2024-017 DU 26 SEPTEMBRE 2024 RELATIVE A LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE AU DEUXIEME VICE-PRESIDENT.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

POUR : 39

Adopté à l'unanimité

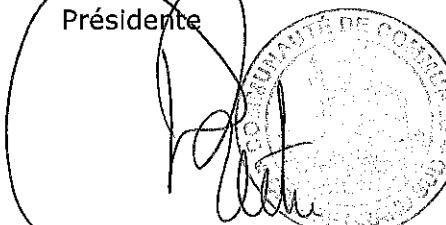
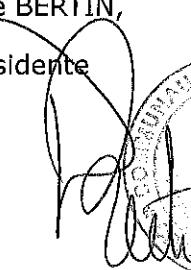
Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de cette information.

Ainsi fait et délibéré le 14 novembre 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente



REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20241114-2024_90-DE

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20241114-2024_90-DE